

Représentation douane

Document à compléter et à retourner
par mail à : overseas@wes.fr

Nous, soussignés, Société (nom, adresse, n° siret)

.....
.....

représentés par M.(titre, fonctions)

.....
.....

Donnons pouvoir à la Société WES

World Express Services

Aéroport de Nice Côte d'Azur –

Terminal Fret – 06206 NICE CEDEX 3

Siret n° 41821309600070 – Agrément 2252

Pour nous représenter auprès de l'Administration des Douanes dans le cadre de la représentation indirecte conformément à l'article 5.2.1er alinéa du Code des Douanes Communautaire (Article 26 de la Loi de finances n° 97-1239 du 29 décembre 1997) en la personne de ses salariés habilités

- signer en notre nom et pour notre compte toutes déclarations de douane à l'importation et à l'exportation
- effectuer tous les actes y afférents
- présenter les documents et les marchandises et effectuer les visites de douane
- nous représenter auprès des autres Administrations ou tout organisme intéressé pour la réalisation des opérations confiées (sanitaire, phytosanitaire, vétérinaire, accises)
- exécuter les opérations sous régimes économiques (admission temporaire, exportation temporaire, perfectionnement actif, perfectionnement passif, etc ...)
- autoriser l'utilisation de nos crédits en douane et/ou des crédits en douane du mandataire aux fins de réalisation des opérations ci-dessus
- régler en notre nom le montant des droits et taxes afférents aux déclarations de douane et actes visés ci-dessus
- recevoir tout remboursement, en donner acquit et retirer tout certificat et en donner reçu

Le mandataire se réserve en tout temps le droit de refuser un ordre d'accomplir des formalités définies par ce pouvoir.

Le présent mandat prend effet à compter du

et demeure valable jusqu'à dénonciation par l'une ou l'autre des parties par lettre recommandée avec accusé de réception à effet immédiat.